

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche

Arrêté complémentaire portant vacance d'emplois de praticien hospitalier universitaire dans les disciplines médicales, pharmaceutiques et odontologiques en date du 2 juin 2023

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le décret n° 2021-1645 du 13 décembre 2021 relatif au personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2021 fixant les conditions de dépôt de candidatures et les modalités de constitution et de fonctionnement de la commission pour le recrutement des praticiens hospitaliers universitaires ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2023 portant vacance d'emplois de praticien hospitalier universitaire dans les disciplines médicales, pharmaceutiques et odontologiques ;

ARRETE

Article 1 - La liste des emplois vacants de praticien hospitalier universitaire figurant en annexe de l'arrêté du 31 mai 2023 susvisé est complétée ainsi qu'il suit :

Code et discipline CNU	Option	Discipline hospitalière (si différente de la discipline universitaire)	Option	Localisation de l'emploi	N° emploi
5301 Médecine interne ; gériatrie et biologie du vieillessement ; addictologie (3 options)	5301 Médecine interne			Université CLERMONT-AUVERGNE Médecine CHU Estaing Service Médecine Interne Pôle Spécialités médicales et chirurgicales	0647

Article 2 - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 2 juin 2023

La ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche

Pour la ministre et par délégation :

La cheffe du département des personnels
enseignants-chercheurs des disciplines de santé



Francia COMA